Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 029-212900807-20260622-DELIB_2026_051-DE

DELIBERATION 2026_051

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2026

Le vingt-deux juin deux mille vingt-six,

Le Conseil Municipal de la Commune de L'HÔPITAL-CAMFROUT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la Présidence de Monsieur GUÉNEUGUÈS Jean-Jacques, Maire.

Date de convocation du Conseil : 14 juin 2026

Présents	Votants
16	19

Présents : M. GUÉNEUGUÈS Jean-Jacques, M. BRAJEUL Daniel, Mme VANUXEM Fanny, M. LHOMEDET Ludovic, M. LOIRE Guy, Mme CORRE Marie-Noëlle, M. LE BUZIT Éric, M. PONS Benjamin, Mme JACOB Sonia, Mme QUILLÉVÉRÉ Alice, M. SOUBIGOU Pascal, M. AUTRET Philippe, Mme BIRHART Ludivine, M. CHARVIN Thomas, Mme GUICHOUX Sisilia, M. LÉON Jean-Jacques

Absents avec procuration : Mme GAMBIER Dorothée (pouvoir à Sonia JACOB), Mme THINZILAL Florence (pouvoir à Daniel BRAJEUL), Mme NICOLAS Laurence (pouvoir à Jean-Jacques LÉON)

Absents :

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle CORRE

Objet : Tarifs du mini-séjours ALSH « Futuroscope » 2026 - Modulation des participations financières des familles

L'ALSH organise un séjour au Futuroscope les 22 et 23 octobre 2026. Ce mini-séjour sera ouvert à 24 jeunes de 7 à 11 ans encadrés par 3 adultes. Sont prévus les billets pour deux jours au parc et une nuit d'hôtel.

Le coût de l'opération est de 7 225 €.

Un barème de la participation financière des familles est proposé afin de moduler leur reste à charge des familles en fonction du quotient familial :

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 029-212900807-20260622-DELIB_2026_051-DE

TARIFS Mini-séjour FUTUROSCOPE 22-23 octobre 2026						
Exterieur Pays Daoulas	Résidents Hôpital-Camfrout et Pays de Daoulas					
	QF7 et QF6	QF5	QF4	QF3	QF2	QF1
376 €	331 €	271 €	226 €	181 €	120 €	90 €

Votes pour	**19**
Votes contre	**0**
Abstentions	**0**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** les tarifs du séjour « FUTUROSCOPE » organisé par l'ALSH**,**
- **Approuve** le barème de participation financière des familles en fonction du quotient familial,

- *Pour extrait, certifié conforme par Mr le Maire,*
- *Au registre sont les signatures*
- *Certifiée exécutoire à L'HÔPITAL-CAMFROUT, le*

Jean-Jacques GUÉNEUGUÈS,
Maire de L'HÔPITAL-CAMFROUT